

AR Prefecture

046-264601113-20241128-2024_11_28_046-DE
Reçu le 02/12/2024

DELIBERATION N°2024-11-28/046
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28/11/2024 - 14 heures

M PIASER Bernard
Maire de LUZECH
Président du CCAS

Centre Communal d'Action Sociale



OBJET : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

Vu le Code général de la fonction publique

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial réuni le 21/11/2024 ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 : D'approuver les dispositions du règlement intérieur du personnel du CCAS de Luzech à compter du 1er décembre 2024, annexé à la présente délibération.

Article 2 : De charger le Président de l'application des décisions prises.

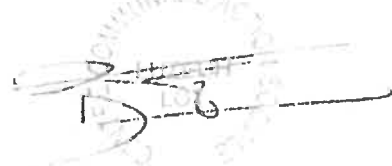
La secrétaire de séance,

A Luzech, le 28 novembre 2024

Pour extrait certifié conforme
Le Président du CCAS



Delphine AZNAR



Bernard PIASER

AR Prefecture

046-264601113-20241128-2024_11_28_046-DE
Reçu le 02/12/2024

Rendu exécutoire le : 28 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre à quatorze heures à Luzech, se sont réunis dans les locaux de la Mairie de Luzech, les membres du Conseil d'Administration sous la présidence de M. Bernard PIASER.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux administrateurs le vendredi vingt-deux novembre deux mille vingt-quatre.

Etaient présents :

M. Bernard PIASER Président, Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente, M. Pascal PRADAYROL, M. Patrice CASTANIER, Mme Nicole KURJEAN, M. Daniel TERRIER.

Procuration : Mme Monique EVIN (a donné procuration à M. Bernard PIASER),

Etaient absents ou excusés : Mme Christine CALVO, Mme Lydie LAFON, Mme Evelyne VYNISALE, Mme Monique EVIN, Mme Brigitte PASSEDAT.

Assistaient : M. Pascal THOMAS Directeur-Adjoint du CCAS, Mme Aurore FRANCOUAL Comptable du CCAS, Mme Marion FONTAINE Assistante de direction au CCAS.

Nombre de Conseillers : 11

Présents : 6

Absents/Excusés : 5

Procuration : 1

Votants : 7

Secrétaire de séance : Mme Delphine AZNAR

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

5. Adoption du règlement intérieur.

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Adoptée à l'unanimité.